

Famille : PINACEAE (gymnosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Pinus kesiya

Restrictions commerciales : Pas de restriction commerciale

Notes : On peut rencontrer cette espèce entre 600 m et 2700 m d'altitude.

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : Jaune orangé

Aubier : Bien distinct

Grain : Moyen

Fil : Droit

Contrefil : Absent

Notes : Bois blanc rosâtre. Nombreux canaux résinifères.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 50 à 60 cm

Épaisseur de l'aubier : de 4 à 5 cm

Flottabilité : Flottable

Conservation en forêt : Faible (doit être traité)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,71	
Dureté monnin* :	2,8	
Coeff. de retrait volumique :	0,52 %	
Retrait tangentiel total (RT) :	8,9 %	
Retrait radial total (RR) :	6,1 %	
Ratio RT/RR :	1,5	
Pt de saturation des fibres :	35 %	
Stabilité en service :	Moyennement stable	

Notes : Les propriétés physiques et mécaniques varient selon l'âge des individus et le site.

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	65 MPa	
Contrainte de rupture en flexion statique* :	85 MPa	
Module d'élasticité longitudinal* :	12300 MPa	
(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm ²)		
Facteur de qualité musicale :	96,2 mesuré à 2718 Hz	

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : CL 4 - faiblement durable
Insectes de bois sec : Sensible
Termites : Classe S - Sensible
Imprégnabilité : 2 - moyennement imprégnable
Classe d'emploi : 1 - à l'intérieur (pas de risque d'humidification)
Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Aubier souvent très important ; bois utilisable en classe d'emploi 4 après traitement de préservation adapté.

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : Ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : Ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : Ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : Rapide
 Risque de déformation : Absent ou très faible
 Risque de cémentation : Non
 Risque de gerces : Peu élevé
 Risque de collapse : Non

Notes : Risques de bleuissement et d'exsudation de résine.
 Bois à scier rapidement. Pour le séchage à l'air :
 stockage sous abri et empilage en "V".

Table de séchage suggérée : 4

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	42	39	82
50	48	43	74
40	48	43	74
30	48	43	74
15	54	46	63

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : Normal
 Denture pour le sciage : Acier ordinaire ou allié
 Outils d'usinage : Ordinaire
 Aptitude au déroulage : Bonne
 Aptitude au tranchage : Non recommandé ou sans intérêt

Notes : Risques d'encrassement des outils en raison de la résine.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : Bonne tenue
 Collage : Correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Classement selon origine

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur < 18 mm : M.3 (moyennement inflammable)

Épaisseur > 18 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Charpente légère
 Parquet
 Menuiserie intérieure
 Allumettes
 Lambris
 Intérieur de contreplaqué
 Pâte à papier

Lamellé-collé
 Poteaux
 Emballage-caisserie
 Meuble courant ou éléments
 Coffrage
 Face ou contreface de contreplaqué
 Menuiserie extérieure

Notes : Peut être utilisé pour la construction de maisons en bois.

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Cambodge	SRAL	Inde	KHASYA-PINE
Indonésie	TUSAM	Myanmar	TINYU
Philippines	SALENG	Thaïlande	SON
Viêt-Nam	THONG	Royaume-Uni	KHASI-PINE
États-Unis	KHASI-PINE		

